

RÈGLEMENT DU TOURNOI VEVEYSAN DE VOLLEYBALL

G-H CHATEL 2022 pour 6 équipes

1. Les matches se jouent en 2 sets de 25 points, sans écart de 2 points, avec 1 temps mort, avec changements réglementaires.
Set gagné = 2 points, set perdu = 0 point.
2. En cas d'égalité aux sets, le décompte des sets des confrontations directes entre les deux équipes concernées est déterminant. En cas de nouvelle égalité, le décompte des points des confrontations directes est déterminant. En cas de nouvelle égalité, la plus forte différence entre les points marqués et reçus sur l'ensemble du tournoi est déterminante. En cas de nouvelle égalité, le tirage au sort est déterminant.
3. Pour tout le tournoi, le service est attribué pour le 1^{er} set à la 1^{ère} équipe mentionnée sur le programme des matches.
4. Les équipes se présentent 5 minutes avant l'heure fixée pour le match ; en cas de retard, le match est perdu par forfait.
5. Les équipes se présentent avec des **chaussures d'intérieur à semelles ne marquant pas le sol.**
6. L'âge minimum pour la participation au tournoi est en principe de 25 ans, sauf dérogation accordée par le CO. Les équipes mixtes sont autorisées. Les matches se jouent selon les règles de la FIVB, en tenant compte des aménagements prévus au point 1.
7. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Tout recours ou toute contestation sera tranché par les responsables techniques du CO et par les arbitres. Leurs décisions seront sans appel.

G.-H. CHATEL-ST-DENIS